La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

L'HUMAIN D'ABORD PCF - FDG
Conseillers Régionaux communistes
Auvergne Rhône-Alpes

ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE
11 & 12 Octobre 2018

QUESTION ORALE

Fermetures et réductions d'horaires des guichets en gare en Auvergne Rhône-Alpes

---

La réduction des horaires d'ouverture des guichets ou leurs fermetures définitives, la diminution de la présence humaine en gare, ont été, ces dernières années la variable d'ajustement de la direction de la SNCF pour diminuer ses charges d'exploitation incité en cela par la Région dans le cadre de la nouvelle convention TER.

Malheureusement, ce sont aujourd'hui les usagers qui en payent quotidiennement les conséquences à travers la diminution du niveau général du service rendu et l'absence d'exigences de l'Exécutif vis-à-vis de la SNCF dans ce domaine.

Nous interpellons donc à nouveau l'Exécutif et le mettons en face de ses responsabilités devant la pluie d'annonces, faite ces derniers mois, de fermetures définitives ou de réductions d'horaires de guichets sur l'ensemble du territoire régional. Nous n'en citerons ici que quelques-unes :

Pour l'Auvergne : Thiers et Royat Chamalières, Gannat, Commentry, St Germain des Fossés, St Flour, La Bourboule, Brassac-les-Mines, Laroquebrou, Neussargues, Massiac, Blesles, Riom, Murat, Lioran, Issoire, Montluçon, Aurillac, Moulins … Rappelons que le guichet de Thiers représente aujourd'hui le dernier point de vente physique SNCF de tout l'Est du département du Puy-de-Dôme.
Pour Rhône-Alpes : Die, Saint-Pierre d'Albigny, Saint-Avre, Modane, St-Jean de Maurienne, St Michel de Maurienne, Tenay-Hauteville, Virieu le Grand Belley, Valence ville, St Rambert d'Albon, Saint Vallier, Tain l'Hermitage…

Les élus communistes ont dénoncé cette situation inacceptable en saisissant notamment la vice-Présidente pour demander à minima que dans le cadre des objectifs de qualité de services fixés par la Région à la SNCF au sein de la convention TER, une concertation soit entamée avec les élu.e.s locaux, les usagers, les cheminots et la Direction de la SNCF afin que les modalités d'un maintien durable de l'accueil des usagers dans ces gares soient trouvées.

Dans ce contexte, nous demandons solennellement au Président de Région :

- D'intervenir auprès de la Direction de la SNCF pour que soit mis en place dans un premier temps un moratoire sur la fermeture des guichets ou de réduction de personnels en gare engagées sur l'ensemble du territoire régional.
- Qu'une renégociation de la convention soit ouverte afin que la Région et ses conseillers régionaux aient un droit de regard sur toutes fermetures de guichets, diminution d'horaires ou de services en gare.

Monsieur le Président, que comptez-vous faire pour stopper l'hémorragie de fermetures des guichets et de réductions de présence humaine en gare sur l'ensemble du territoire régional ?